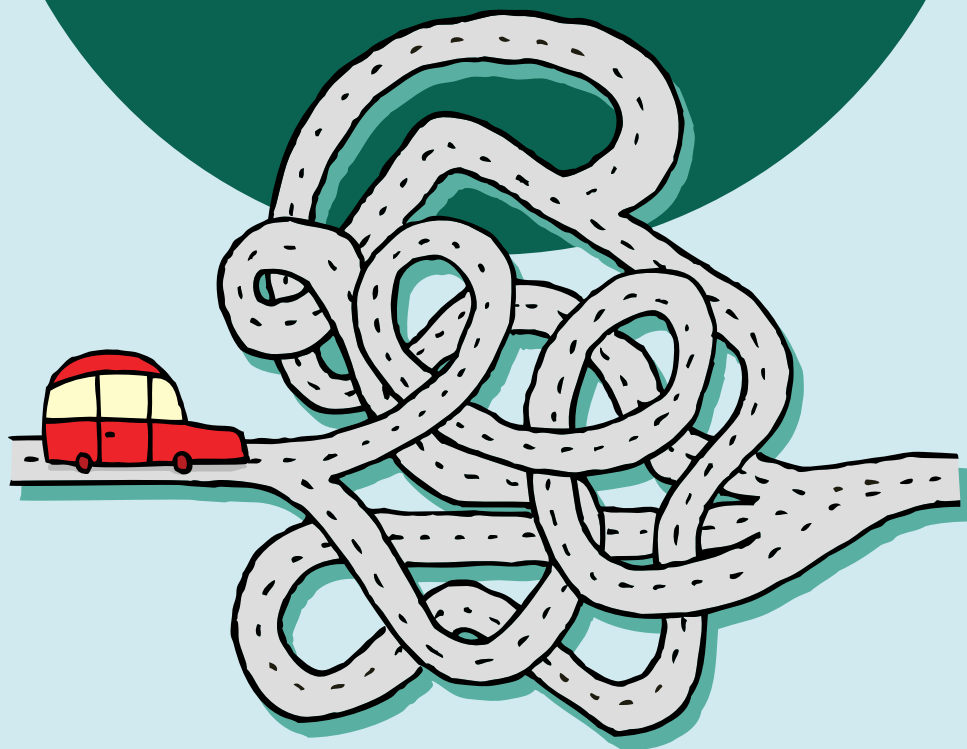


L'AUTO-ÉCOLE ASSOCIATIVE, POUR QUI?

L'AEA n'est pas une auto-école traditionnelle. Pour pouvoir y accéder, il est nécessaire d'être dans une **démarche d'insertion ou de réinsertion sociale et/ou professionnelle**. Seuls les demandeurs orientés par des travailleurs sociaux (Mission Locale, Centre de formations, Assistante Sociale...) ou Pôle Emploi peuvent demander à entrer en formation. Il faut également être disponible en journée afin de pouvoir suivre tous les cours.



AUTO-ÉCOLE ASSOCIATIVE

CENTRE SOCIAL EDITH BONNEM



POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS RENCONTRER OU À NOUS APPELER AU 02 33 26 58 51 OU 06 71 65 21 05



Place Edith Bonnem 61000 ALENÇON ☎ 02 33 26 58 51

✉ centre.edith.bonnem@orange.fr 🌐 centre-social-edith-bonnem.org



Place Edith Bonnem 61000 ALENÇON ☎ 02 33 26 58 51

✉ centre.edith.bonnem@orange.fr 🌐 centre-social-edith-bonnem.org



LES CONDITIONS

- Etre orienté par un référent socioprofessionnel (pour la formation permis + heures complémentaires)
- Etre inscrit Pôle Emploi
- Avoir un projet professionnel validé par le référent
- Habiter Alençon
- Etre bénéficiaire RSA si habitation en dehors d'Alençon
- Etre primata (il ne faut pas avoir déjà obtenu le permis)

QUI ANIME LES COURS?

Les cours sont dispensés par une équipe d'enseignants de la Conduite et de la Sécurité Routière. D'autres intervenants viennent animer la formation sur des thématiques de la Sécurité Routière.

Comment fonctionne-t-elle?

3 sessions sont organisées par année, composées d'un groupe d'une dizaine d'élèves. Ils sont formés à l'apprentissage du Code de la Route avec passage de l'examen national, et à l'épreuve pratique du Permis de Conduire par un apprentissage complet.

Les sessions durent 3 mois et demi.

Les mois d'entrée sont :

- Janvier
- Avril
- Septembre



Tarification

La formation dispensée coûte **300€** aux élèves, avec la possibilité de payer en 3 fois maximum. Ce tarif couvre: les cours théoriques, les leçons de conduite, le 1er passage de l'examen théorique, la carte d'adhésion au Centre Social, les besoins administratifs et les différents ateliers inclus dans la formation.

Le reste du coût du permis est pris en charge par les financeurs, qui se gardent le droit de demander un remboursement des sommes engagées en cas de non respect du contrat de formation.

Comment entrer à l'Auto-école?

- Envoi par un travailleur socioprofessionnel d'une fiche navette expliquant les motifs de la demande
- Suite à la réception des fiches navette, envoi d'une convocation à une information collective, passage de tests simples (français, mathématique, code) et entretien de motivation.
- Décision du Comité de Sélection qui retient les profils ayant besoin du permis de manière prioritaire
- Convocation du candidat à une évaluation de conduite réalisée par un enseignant de la conduite
- Composition finale d'un groupe par l'équipe Auto-école.

Dispositif Heures Complémentaires

Cette action concerne toute personne au RSA ou de moins de 25 ans, avec un projet professionnel ou de formation. Il faut:

- Etre en fin de parcours auto-école et ayant besoins de quelques heures pour passer ou repasser le permis.

ou

- Etre déjà titulaire du permis mais avoir besoin d'heures de conduite pour une remise à niveau/ reprendre confiance.

Pour le coût de cette action, le bénéficiaire participe à hauteur de 20% des heures de conduite soit **8€/h**.